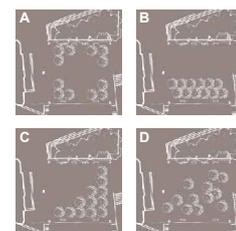
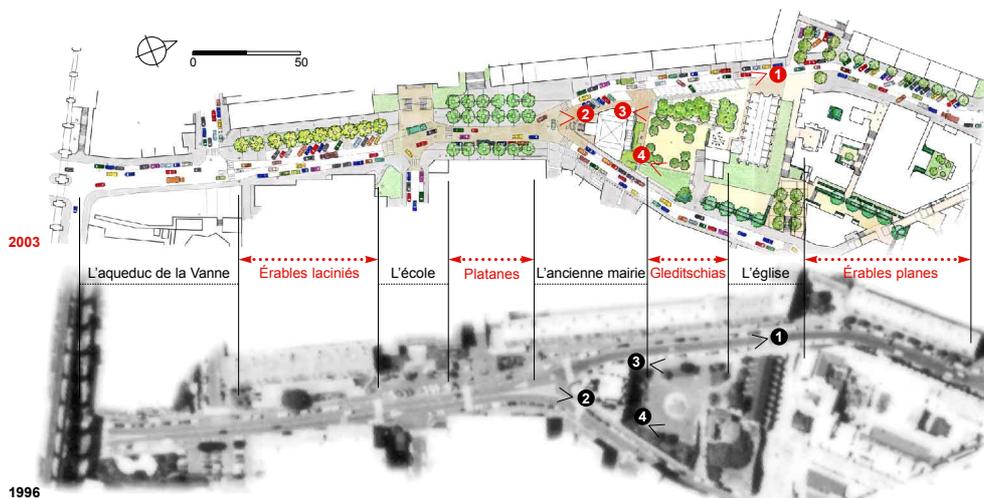


- Société :** Ville d'Arcueil, 10, avenue Paul Doumer 94114 Arcueil tél. : 01.46.15.08.80
- Responsables :** Daniel Breuiller, maire d'Arcueil, Jean-Samuel Szakow puis Anne Buick, maires-adjoints délégués à la qualité de la vie et à l'environnement, Gérard Vergison-Rozier, attaché à la conservation du patrimoine, Françoise Maillard, maire-adjoint délégué à l'urbanisme puis aux affaires sociales, et les services techniques municipaux.
- Présentateur :** Daniel Breuiller
- Organismes décisionnaires :** Ville d'Arcueil, Conseil Régional d'Ile-de-France, Conseil Général du Val-de-Marne
- Propriétaire du site :** Ville d'Arcueil
- Description de l'opération :** En 1996, les parents d'élèves de l'école Jules Ferry demandent un dispositif sécurisant la rue Émile-Raspail (RD58), très passante et encombrée par un stationnement anarchique entre l'aqueduc de la Vanne (classé) et l'église St-Denys (XII^{ème} s., classée). Après plusieurs projets, le paysagiste missionné par la Ville, la DDE, l'ABF, les archéologues, les commerçants et les riverains, tous s'accordent à un projet d'ensemble pour réaménager : 1° la rue Émile-Raspail (7MF, 2000/2001), 2° la place de la République (450 000 €, 2002/2003). Après un repérage du sous-sol archéologique, les trottoirs sont élargis, plantés d'arbres sur trois séquences différentes avec un recul devant les monuments. Un nouveau revêtement de sol et la reprise de l'éclairage et du mobilier urbain accompagnent la création d'une « zone 30 » et la réorganisation du stationnement.
- Équipe pluridisciplinaire :**
- Architecte-paysagiste :** Charles DARD (conseil pour la rue Émile-Raspail, maître d'œuvre pour la place de la République)
 - Technicien :** Bruno Charpentier, chargé d'opération à la DDE du Val-de-Marne pour la rue Émile-Raspail
 - Archéologues :** Sylvie Serre (Association AFAN), François Rodriguez-Loubet (DRAC/SRA)
 - Architecte :** Olga Bazu (Architecte des bâtiments de France, SDA, conseil sur les deux opérations)

LA RUE EMILIE-RASPAIL ET LA PLACE DE LA REPUBLIQUE, Arcueil (94)



- 1. La rue Émile-Raspail** et l'ancienne mairie, vues depuis l'église Saint-Denys.
- 2. La place Poënsin** et l'école, vues depuis l'ancienne mairie.
- 3. La place de la République** et l'église Saint-Denys vues depuis l'ancienne mairie.
- 4. Le petit jardin** de la place de la République, en balcon sur la rue Cauchy.



- Quatre configurations** pour les magnolias en bacs :
- A. Le carré**, symétrie propice aux cérémonies.
 - B. Le mail**, pour mettre en valeur le petit jardin en creux.
 - C. Le triangle**, la meilleure exposition laisse place au manège.
 - D. Le semis**, disposition estivale, la moins formelle.



Qualité architecturale

- La **maîtrise de la circulation et du stationnement** s'appuie sur un nouveau dessin des trottoirs logique, seulement induit par le **paysage urbain** (alignements des bâtiments, positions respectives des monuments), sans exclusion ni artifice.
- **Les niveaux et les alignements**, pentes, plate-formes, murs de soutènement, emmarchements, pas d'âne, sont réglés et orientés pour **ramener le calme et le dialogue** entre des constructions d'architectures très contrastées.
- La **diversité des lieux** est favorisée pour ménager la surprise et **donner envie d'aller à pied** : un parvis planté d'un bosquet de gleditschias contre l'église, une terrasse de stabilisé dédagée devant le monument aux morts et l'ancienne mairie, un petit jardin creux planté d'une vigne et d'un figuier en balcon sur la vallée de la Bièvre, un mail de platanes au pied de l'escalier de l'école, une ligne d'érables laciniés accompagnant un immeuble de logement jusqu'à l'aqueduc.

Qualité de vie sociale

- La géométrie définitive du projet tient compte de la présence des vestiges d'un **cimetière médiéval** repérés par les sondages de l'**association AFAN** (avril 2000), et des recommandations de l'architecte des bâtiments de France.
- L'association des **commerçants Arcueil-Village** a été associée au projet pour la définition et la gestion du stationnement (zone bleue et places « minute »), la concertation avec les **riverains** accompagnant le chantier et l'inauguration des projets.
- **L'apaisement effectif de la circulation** et la qualité des cheminements piétons ont restauré un **sentiment de sécurité** dans l'espace public, la place de la République accueille désormais les boulistes et diverses **manifestations** nouvelles.

Respect de l'environnement

- Le solde arbres plantés/arbres abattus est largement positif (58 pour 12), et le **nouveau plan de plantation** est cohérent avec le paysage construit et l'usage des lieux.
- Les surfaces strictement imperméables sont moins étendues (stabilisé préféré à l'enrobé) et le **ruissellement superficiel** des eaux de pluie est favorisé (moins d'avalloirs mieux répartis, arrosage gravitaire des plantations).